

## PRÉSENTATION ET COMPARAISON DES DIFFÉRENTES SOURCES DE DONNÉES RELATIVES À L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET L'EMPLOI AGRICOLE

Pour étudier l'emploi agricole en France (salarié ou non salarié), différentes sources peuvent être utilisées, notamment les sources émanant des services statistiques du Ministère de l'Agriculture, les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) et les sources de l'Insee (Enquête emploi, Estimations d'emploi, etc.).

Ces sources n'ont pas le même objectif et ne couvrent pas le même champ. Elles diffèrent par la nature et l'origine des données recueillies, qui peuvent être de deux types : les données d'enquête, celle-ci pouvant être exhaustive ou basée sur un échantillon, et les données administratives.

### A. Les sources des services statistiques du Ministère de l'Agriculture (diffusion sous Agreste)

- **Le recensement agricole RA**

Le recensement agricole est une enquête exhaustive décennale européenne et obligatoire, qui a pour objectif d'actualiser les données sur l'agriculture. L'objectif est de connaître les productions des exploitations, les superficies cultivées et les cheptels présents, les principaux facteurs de production mobilisés, en particulier le foncier et la main-d'œuvre, ainsi que la diversification des activités, les modalités de commercialisation des produits et l'engagement dans des démarches de qualité et/ou environnementales. Il est complété par les enquêtes (par échantillon) sur la structure des exploitations agricoles (**ESEA**) qui sont menées entre deux recensements agricoles pour suivre l'évolution des structures.

Dans le cadre du RA, l'ensemble des exploitations agricoles sont interrogées, à savoir toute unité économique ayant une activité agricole, avec une gestion courante indépendante, et atteignant une dimension minimale, soit 1 ha de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...).

Pour le traitement et la publication des résultats, les exploitations sont classées en différentes tailles économiques selon leur production brute standard (PBS) correspondant à la valeur de leur potentiel de production, calculée à l'aide de coefficients attribués aux surfaces de cultures et aux cheptels (classement revu en 2020) :

Taille économique de l'exploitation 2010	Taille économique de l'exploitation 2020	Seuil (Coefficients 2017)
Petites	Micro	PBS < 25 000 €
Moyennes	Petites	25 000 € < PBS < 100 000 €
Grandes	Moyennes	100 000 € < PBS < 250 000 €
	Grandes	PBS > 250 000 €

- **Le Bilan annuel de l'emploi agricole BAEA**

L'objectif du BAEA est l'actualisation des données d'emploi entre deux recensements, à partir des évolutions annuelles observées dans les données fournies par la MSA. Lorsque les données MSA ne donnent pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs d'emploi, les évolutions sont estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre les RA successifs.

Le BAEA comprend des résultats nationaux et une déclinaison par région. Pour chaque région, les résultats sont détaillés pour les principaux OTEX<sup>1</sup> : viticulture, céréales et oléoprotéagineux, polyculture-polyélevage, bovins lait, bovins mixtes, bovins viande, autres grandes cultures, fleurs et horticulture diverse pour le Grand Est. Les principaux indicateurs sont également proposés par département depuis 2018.

<sup>1</sup> Otex : Orientation technico-économique des exploitations agricoles

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale. La nomenclature Otex française de diffusion détaillée comporte 15 orientations.

## B. Les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA)

La MSA est le régime de protection sociale obligatoire des personnes salariées ou non salariées des professions agricoles. La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, la vieillesse, accidents du travail (sauf les départements 57, 67 et 68) et maladies professionnelles.

### • Le fichier MSA des cotisants non-salariés

Pour les non-salariés, les conditions d'affiliation à la MSA dépendent de l'importance de l'activité de l'exploitation, qui doit correspondre à au moins un des critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA), soit une superficie minimale (fixée par un arrêté préfectoral au niveau du département), un temps de travail minimum ou un niveau de revenus professionnels minimum.

Le champ MSA exclut donc certaines petites exploitations pouvant être retenues dans le RA et classées dans la catégorie « micro » pour le RA 2020 (ou « petites » pour le RA 2010). Il est donc comparable à l'ensemble « petites, moyennes et grandes » du RA 2020 (ou « moyennes et grandes » du RA 2010).

La notion d'activité agricole au sens de la protection sociale étant plus large que pour la statistique agricole, le champ MSA comprend des professions non prises en compte dans le RA comme celles relevant de la filière bois (sylviculture, exploitations de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et pêche en eau douce, aquaculture, marais salants), les artisans ruraux, les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres).

Les fichiers de la MSA recensent l'ensemble des cotisants affiliés mais, dans le cadre des publications du SRISE Grand Est, le champ est réduit aux seules activités agricoles de culture et d'élevage, sur la base du code ATEXA<sup>2</sup> correspondant à la catégorie de risque attribuée selon la spécialisation.

Les activités sont ensuite regroupées de la manière suivante :

Groupe	ATEXA	Libellé	ATEXA	Libellé
<b>Grandes cultures</b>	4	<i>Cultures céréalières et industrielles</i>		
<b>Polyculture – polyélevage</b>	19	<i>Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage</i>		
<b>Viticulture</b>	5	<i>Viticulture</i>		
<b>Elevage bovin</b>	8	<i>Élevage bovins-lait</i>	10	<i>Élevage bovin mixte</i>
	9	<i>Élevage bovins-viande</i>		
<b>Autres activités</b>	1	<i>Maraîchage, floriculture</i>	12	<i>Élevage porcin</i>
	2	<i>Arboriculture fruitière</i>	13	<i>Élevage de chevaux</i>
	3	<i>Pépinière</i>	14	<i>Autres élevages de gros animaux</i>
	7	<i>Autres cultures spécialisées</i>	15	<i>Élevage de volailles, lapins</i>
	11	<i>Élevage ovins, caprins</i>	16	<i>Autres élevages de petits animaux</i>

Cette source permet de dénombrer et caractériser les exploitations et les exploitants (chef d'exploitation ou coexploitant) avec une localisation à la commune (siège de l'exploitation), sous réserve de l'application du secret statistique.

### • Le fichier MSA des salariés agricoles

Le fichier MSA des salariés agricoles est un fichier administratif comprenant les caractéristiques de chacun des contrats de travail signés avec les différents employeurs agricoles. Si un individu a eu plusieurs contrats dans l'année, ceux-ci sont tous comptabilisés quelle qu'en soit la nature (CDD, CDI) et quelle qu'en soit la durée (temps plein, temps partiel). Le contrat est localisé à la commune de l'établissement employeur.

Pour les salariés, le champ MSA inclut les activités déjà décrites ci-dessus, auxquelles s'ajoutent les activités de transformation ou de service de forme coopérative ou mutualiste du secteur agricole (coopératives agricoles, crédit agricole...) et ceux de l'enseignement agricole.

<sup>2</sup> Accident du Travail des Exploitants Agricoles, assurance obligatoire

Dans le cadre des publications du SRISE Grand Est, le champ est réduit aux seules activités agricoles de culture et d'élevage, sur la base du code CCDRPDTA<sup>3</sup> attribué à l'établissement employeur par la MSA selon la spécialisation.

Les activités sont ensuite regroupées de la manière suivante :

Groupe	CCDRPDTA	Libellé
<b>Cultures spécialisées</b>	110	<i>Cultures spécialisées</i>
	120	<i>Champignonnières</i>
<b>Cultures et élevage non spécialisés</b>	130	<i>Cultures et élevage non spécialisés</i>
<b>Elevage spécialisé de gros animaux</b>	140	<i>Elevage spécialisé de gros animaux</i>
<b>Elevage spécialisé de petits animaux</b>	180	<i>Elevage spécialisé de petits animaux</i>
<b>Viticulture</b>	190	<i>Viticulture</i>

Cette source permet de dénombrer les établissements employeurs, les contrats en cours et en fin d'année et les ETP<sup>4</sup> avec une localisation à la commune, sous réserve de l'application du secret statistique.

## C. Les sources de l'Insee

- **Le Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)**

Flores est un ensemble de fichiers décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de permettre de décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs).

Son premier millésime 2017 succède au processus Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

Flores est construit à partir d'une synthèse de sources administratives : déclarations sociales nominatives (DSN), déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers de paie spécifiques à l'État et déclarations spécifiques aux particuliers employeurs.

- **L'Enquête emploi**

L'Enquête emploi vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage et d'emploi tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT), permettant des comparaisons entre pays.

Cette enquête est réalisée par l'Insee, en continu, auprès d'un échantillon représentatif de logements (environ 80 000 logements en 2021). Tous les occupants des logements sélectionnés sont interrogés. Il s'agit de personnes résidant en France<sup>5</sup> mais qui peuvent travailler en France ou à l'étranger. Environ 90 000 personnes de 15 ans et plus répondent chaque trimestre à l'enquête. Les questions posées permettent de déterminer si elles sont en emploi, au chômage ou inactives et de caractériser les emplois occupés (type de contrat, secteur d'activité, etc.) ainsi que les conditions de travail (temps de travail, horaires, etc.).

- **Les Estimations d'emploi**

Les Estimations d'emploi comptabilisent annuellement et trimestriellement le nombre de personnes en emploi en France<sup>5</sup> et fournissent des niveaux et évolutions d'emploi par secteur d'activité (jusqu'au niveau A88 de la Naf rév. 2) et par échelon géographique (jusqu'à la zone d'emploi).

Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative, qui s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs, ou sur celles des travailleurs indépendants. Tout emploi déclaré dans les données administratives y est comptabilisé. Les multi-actifs, personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'ils sont salariés et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'ils sont à la fois non-salariés et salariés) ne sont comptés qu'une seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

<sup>3</sup> Catégorie de risque prépondérant Accident du Travail

<sup>4</sup> Equivalent temps plein

<sup>5</sup> Hors Mayotte

## D. Comparaison des sources

### Champ et origine des données

Sources	Champ exclusivement agricole	Origine des données		
		Enquête exhaustive	Enquête par échantillon	Traitement de données administratives
Recensement agricole RA	X	X		
ESEA	X		X	
BAEA	X	Estimation basée sur RA + ESEA + MSA		
MSA	X			X
Flores				X
Enquête emploi			X	
Estimations d'emploi				X

### Intérêts et limites

Sources	Intérêt et usage pour le SRISE	Limites
Recensement agricole RA	Source la plus exhaustive et spécialisée sur le secteur agricole. Permet de caractériser et dénombrer <u>à la commune</u> : - les exploitations : taille, activité, facteurs de production, etc. - les exploitants et coexploitants (non-salariés) : date d'installation, âge, temps de travail, etc. - les salariés agricoles permanents et saisonniers (pers. et ETP)	Disponible tous les dix ans seulement.
ESEA	Données structurelles régionales. Evolutions prises en compte dans le BAEA.	Estimation basée sur un échantillon représentatif au niveau régional. Précautions d'usage.
BAEA	Permet de suivre en continu l'évolution de l'emploi (tous les ans). Le nombre d'exploitations et les principaux indicateurs d'emploi sont déclinés par région et département.	Estimation, parfois par extrapolation. Pas de déclinaison départementale avant 2018.
MSA	Données annuelles et détaillées sur les cotisants non-salariés (exploitants et coexploitants) et les contrats salariés agricoles, localisés <u>à la commune</u> . Possibilité de dénombrer et caractériser les exploitations.	Champ excluant les plus petites exploitations. Source administrative sans objectif statistique.
Flores	Bien adapté au dénombrement du nombre de salariés (personnes et ETP) dans les activités industrielles (agroalimentaire, filière forêt-bois). Localisation <u>à la commune</u> .	Etablissements employeurs uniquement. Salariés uniquement.
Enquête emploi	Utiles pour situer la place de l'agriculture dans l'ensemble des activités économiques régionales en matière d'emploi salarié et non-salarié.	Activité peu détaillée (niveau A88), localisation limitée à la zone d'emploi. Pluriactivité non prise en compte. Le secteur « Agriculture » regroupe l'agriculture, la sylviculture et la pêche, sans distinction.
Estimations d'emploi		

### Exemple : comparaison des valeurs d'emploi agricole selon la source choisie - Grand Est 2020

Sources	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitants et coexploitants		Autre main-d'œuvre permanente		Autre main-d'œuvre totale <sup>3</sup> ETP	
		Personnes	ETP	Personnes	ETP		
RA 2020	toutes tailles	40 989	51 800	37 332	27 686	20 081	26 336
	dont moyennes et grandes <sup>1</sup>	31 533	42 180	33 872	25 888	19 283	25 434
BAEA Estimations 2020	toutes tailles	43 400	54 760	36 930	36 040	18 460	28 120
	dont moyennes et grandes <sup>1</sup>	31 310	41 200	32 870	/	/	/
MSA Au 1er janvier 2020	champ complet	31 908	39 874	/	/	/	63 426 <sup>4</sup>
	champ traitement SRISE <sup>2</sup>	28 997	36 714	/	/	/	25 974

<sup>1</sup> définition 2010

<sup>2</sup> champ réduit aux activités de culture et d'élevage

<sup>3</sup> y compris saisonniers et occasionnels - salariés uniquement sur le champ MSA

<sup>4</sup> à noter que le décompte des salariés du champ complet MSA comprend notamment les activités des coopératives (y compris de transformation) avec plus de 10 000 UTA et les activités de service avec plus de 20 000 UTA.

### Rappel sur le secret statistique

Aucune donnée individuelle n'est diffusée. Une donnée n'est diffusable que si elle couvre au moins 3 établissements, si le plus gros établissement représente moins de 85 % de la valeur et si elle couvre au moins 5 salariés.